Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC

Lors de la séance publique du 12 octobre 2026, le Conseil municipal de Plumergat a défini par délibération n°2026/10/7, les modalités de concertation du public dans le cadre du projet de modification simplifiée n°3 du PLU de PLUMERGAT.

Le dossier de concertation sera mis à disposition du public en mairie de PLUMERGAT, 5 place du Castil – 56400 PLUMERGAT, **à compter du 02 novembre 2026** aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet de la Commune de la Plumergat www.plumergat.fr .

Celui-ci sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des études.

Un registre papier permettant au public de faire ses observations sera mis à disposition en mairie de Plumergat, 5 place du Castil – 56400 PLUMERGAT aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie.

L'adresse électronique spécifique concertation.plu.ms3@plumergat.fr est mise en place pendant la période de concertation et dédiée spécifiquement à la présente concertation. Celle-ci sera supprimée à l'issue de la période de concertation.

Cette concertation se tiendra pendant toute la durée de la procédure de modification simplifiée n° 3 jusqu'à ce qu'il en soit tiré le bilan, lequel sera présenté devant le Conseil municipal afin qu'il soit joint au dossier soumis à la participation du public.

Le Conseil municipal soumettra ensuite à enquête publique le dossier de modification simplifiée n° 3 dont les modalités seront définies ultérieurement par arrêté du maire.